

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

à La Tour du Pin le 05.04.2023.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cisped@valsdundauphine.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LA TRANQUILLITE PUBLIQUE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur la Tranquillité Publique s'est réunie à La Tour du Pin mardi 04 avril 2023.

Aucune question n'avait été transmise au préalable pour cette réunion.

Les personnes excusées :

- M. BROCHARD (Cessieu)
- Mme RICHARD-BEAUMONT (St Jean de Soudain)
- Mme MARIE, Monique.

Bien que 41 personnes soient inscrites à cette commission, seuls les représentants de 4 communes étaient présents lors de cette réunion à savoir les communes de St Ondras , Val de Virieu, Granieu et Le Passage.

Il est confirmé aux membres de la commission que cette dernière se réunira que 2 fois par an en plus de la session plénière du CISPD, qui cette année est prévue pour courant Mai 2023 à une date qui leur sera précisée ultérieurement.

Toutefois la commission pourrait se réunir à la demande si une problématique particulière venait à nous être signalée et si une solution au problème doit être recherchée.

Les membres de la commission seront destinataires chaque mois du planning des actions du CISPD dans le domaine des 4 commissions.

D'autre part en juin 2023 tous les établissements scolaires seront destinataires d'un tableau récapitulatif des actions qui leur seront proposées pour l'année scolaire 2023-2024.

Attention une réponse leur sera demandée avant la fin des classes en juillet s'ils veulent que leurs choix soient pris en compte.

• **Présentation des actions de la commission :**

Actions effectuées depuis la rentrée de septembre 2022.

➤ **Le permis internet.** (Classes de CM-2).- 20 écoles ont pu bénéficier de cette action entre septembre et décembre 2022. (soit environ 600 élèves),

1. l'école de Chimilin.
2. l'école de la Chapelle de la Tour
3. l'école de la Faverges de la Tour
4. l'école de La Batie Montgascon
5. l'école du Passage.
6. l'école de St Victor de Cessieu.
7. l'école de St André le Gaz.

8. l'école d'Aoste.
9. l'école Pasteur à La Tour du Pin
10. l'école Thévenon à La Tour du Pin.
11. l'école de Rochetoirin.
12. l'école de St Jean de Soudain.
13. l'école de Romagnieu.
14. l'école de St Ondras
15. l'école de Ste Blandine.
16. l'école de St Clair de la Tour.
17. l'école de Pt de Beauvoisin.
18. l'école privée de Biol.
19. l'école publique de Biol
20. l'école de Chélieu

➤ **Exposition sur la citoyenneté :**

Une exposition de l'ONAC-VG traitant de la citoyenneté a été mise à la disposition du collège Marcel Bouviers aux ABRETS du 9 au 16 décembre 2022 sur la demande du CISPD.

➤ **Information de la chargée de prévention de la mairie de La Tour du Pin :**

Il nous a été confirmé que des jeunes utilisaient encore des cartouches de protoxyde d'azote pour se droguer.

Une action de sensibilisation à l'usage de ce gaz (protoxyde d'azote) auprès des jeunes et de leurs familles avait été faite en 2022 par le CISPD. Il est à envisager une rediffusion au niveau de toutes les Mairies du dépliant créé à cet effet.

➤ **Séances d'informations à l'intention des seniors :**

Des séances d'informations à destination des seniors sur la sécurité à domicile (cambriolages, abus de faiblesse etc...) ont été organisées à la demande des mairies :

- Le jeudi 29.09.2022 - à ST CLAIR DE LA TOUR à l'occasion d'un forum pour les seniors
- Le 10.10.2022 le CCAS de St Victor de Cessieu à l'occasion de la semaine bleue 2022

Ces Interventions sont faites par le CISPD avec le concours de 2 militaires de la brigade de Gendarmerie locale. (projection d'un film – Diaporama et discussion ouverte avec les intervenants et le public).

Le CISPD vient de créer un dépliant d'information sur ce sujet et il a été diffusé ce mois-ci à toutes les Mairies et brigades de Gendarmerie des VDD.

- **Parcours citoyen** : Cette action qui s'inscrit aussi bien dans le cadre des actions de la commission prévention des actes de délinquance des jeunes que dans celui de la commission tranquillité publique ; a pour objectif de responsabiliser les jeunes et les amener à respecter les règles de vie en société.

- En 2022 ce sont 29 jeunes (filles et garçons de 15 à 17 ans) qui l'ont effectué. Le voyage final à Paris pour visiter le Sénat, a eu lieu les jeudi 27 et vendredi 28 octobre 2022.
- Pour 2023 ils sont 30 jeunes de 15 à 17 ans (17 filles et 13 garçons) qui se sont inscrits et ont déjà effectué 3 étapes. Ils sont accompagnés par le service jeunesse des VDD et la chargée de prévention de la commune de La Tour du Pin.

➤ **Actions menées en collaboration avec la justice (T.J. de Bourgoin-Jallieu) :**

1. **Les stages judiciaires** : Destinés à lutter contre la récidive des actes de délinquance. Une convention entre les VDD-CISPD et le Tribunal a été signée pour officialiser et formaliser ce partenariat. Sont prévus pour l'année 2023 :

- 4 stages de citoyenneté pour majeurs.
- 2 stages de citoyenneté pour mineurs.
- 5 stages des Sécurité Routière.
- 4 stages de responsabilité parentale et V.I.F.
- 4 stages de prévention aux dangers des produits stupéfiants.

2. **Les mesures de réparation pour mineurs**

- Le service jeunesse et prévention des VDD, assure toujours dans le cadre d'une convention signée avec l'U.E.M.O - P.J.J. de VILFONTAINE la mise en place soit de T.I.G , soit de mesures de réparation pour des mineurs. Cet accompagnement se fait en collaboration étroite avec les éducateurs en charge de la mesure.
- Les communes qui seraient intéressées à accueillir ce type d'action en proposant une activité particulière (nettoyage, balisage de chemins de randonnées etc...) sont invitées à contacter le coordonnateur du CISPD.

3. **Les T.I.G. pour majeurs :**

- Les mairies qui sont intéressées pour recevoir dans leur commune des personnes majeures condamnées à effectuer des T.I.G ; peuvent également contacter le C.I.S.P.D. qui les mettra en rapport avec le S.P.I.P.de Bourgoin-Jallieu. Ce service du ministère de la justice est toujours à la recherche de lieux pour l'exécution de T.I.G.

4. **Mesures alternatives à l'exclusion scolaire :**

- Une même action éducative est menée par le service jeunesse et prévention des VDD et ce en collaboration avec les établissements scolaires qui ont signé avec lui une convention sur la prise en charge d'élèves faisant l'objet d'une mesure d'exclusion scolaire.
- Les établissements qui n'ont pas encore signé cette convention peuvent se manifester auprès du coordonnateur du CISPD pour pouvoir bénéficier de l'action.

➤ **Journée annuelle de rencontre des forces de l'ordre avec le public :**

- Cette action organisée par la Sous-préfecture n'a pas encore été annoncée pour 2023. Le CISPD participe habituellement à cette action.

➤ **Développement des dispositifs suivants :**

Vidéo protection – Participation citoyenne – Voisins vigilants :

Un recensement de ces dispositifs par commune sera fait avant la session plénière du CISPD. Un message a été adressé à toutes les mairies en demandant d'y répondre même si c'est négatif et cela **avant le 25 avril 2023**.

➤ **Le rappel à l'Ordre par le Maire :**

- Une procédure spécifique existe pour la mise en place de cette mesure en liaison directe avec le Parquet de Bourgoin-Jallieu.

➤ **Le projet « Petite ville de demain » :**

Il fait l'objet d'une convention signée entre le Préfet - la Mairie de La Tour du Pin - la CCVD et le Groupement de Gendarmerie de l'Isère :

Le CISPD y participe avec ses actions en général, mais sont inscrites comme actions phares .

- Le parcours citoyen.
- La mise en place des TIG pour les majeurs.
- La procédure d'alternative à l'exclusion en milieu scolaire.

Date et lieu de la prochaine réunion.

La commission se réunira le mardi 03 octobre 2023 à 18h30 dans la salle du conseil communautaire de la communauté des communes des Vals du Dauphiné à La Tour du Pin.

Daniel GIORDANI
Coordonnateur du CISPD.

